

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2023

Le Président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2023 :

Monsieur DI GIORGIO Sylvain, ingénieur d'études hors classe, président, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame PLUTON Sophie, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur CAILLE Bertrand, ingénieur de recherche 2ème classe, expert, Campus Centre, Aix-Marseille.

Madame PHAM Hieu Vinh Han, ingénieur de recherche 2ème classe, experte, Centre national de la recherche scientifique, Montpellier.

Madame CAEL Myriam, ingénieure d'études hors classe, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame MASQUIN Lucile, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur NICOLAS Jean-Baptiste, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation

La Directrice Générale des Services Adjointe

Fait à Nice, le 11/06/2023 Ressources Humaines et Modernisation

Florence PISANO